

COLLOQUE

# Du rayonnement à l'influence

## Histoire de la diplomatie culturelle française

XIXe-XXIe siècles

Programme du  
**5 MAI 2022**



**Jeudi 5 mai**

MSH Paris Nord

▼ **Matin** 9h-12h30

Communication de 25 min.

Président de séance **François Chaubet**

9h **Accueil**

9h15-9h45 **Anne Sigaud** ► L'image de la France. La propagande touristique dans les années 1920, une politique publique.

Anne Sigaud est chargée de recherche au musée départemental Albert-Kahn. Elle achève un doctorat en histoire contemporaine à Sorbonne Université (SIRICE), sous la direction d'Olivier Forcade. Ses travaux portent sur l'histoire de l'influence sous la IIIe République. Ses champs d'analyse particuliers sont : les relations entre réseaux publics, privés et parapublics et la notion de propagande.

**Résumé :** Au sortir de la Première Guerre mondiale, la France s'inquiète de sa reconstruction, de sa compétitivité économique et du maintien de sa place dans le monde. Parmi les moyens du redressement et de l'influence, un secteur économique et une forme d'action publique émergent comme innovants et porteurs de promesses d'efficacité : le tourisme et la propagande. D'autre part, les années de conflit ont fini par imposer le cinéma comme un vecteur de discours et de représentations incontournable. En s'institutionnalisant, tourisme et propagande deviennent des politiques publiques. Le ministère des Travaux Publics réforme l'Office national du tourisme créé en 1910, en renforce les moyens et lui confie en 1919 une mission de propagande. Le ministère du Commerce et de l'Industrie, très offensif en fait de développement économique, porte ses propres propositions en matière de propagande touristique. Enfin, au ministère des Affaires Étrangères, le Service des œuvres françaises à l'étranger créé en 1920 pour adapter le rayonnement national aux nouveaux enjeux et nouvelles modalités d'action de l'après-guerre, comporte une section touristique qui assure la diffusion à l'étranger du matériel de propagande, notamment cinématographique. Bien que manifestant l'intention de s'impliquer fortement, l'État poursuit cependant l'habitude contractée avant la guerre de collaborer étroitement avec des opérateurs privés, tant en termes d'initiative que de mise en œuvre. Nous postulons que, s'agissant de la propagande touristique, si l'État est contraint de perpétuer ces usages, c'est bien lui qui toutefois est le moteur et le garant de la cohérence de cette action publique sectorielle, et ce plutôt du fait du ministère des Affaires étrangères. Nous nous attacherons d'abord à identifier les différents acteurs de la propagande touristique, étatiques et non étatiques. Nous verrons ensuite, en nous concentrant particulièrement sur le support cinématographique, quelle image d'elle-même la France cherche à diffuser à l'étranger, en vertu de quels impératifs conjoncturels et de quelles directives politiques. Nous reviendrons pour conclure sur la notion de politique publique, en distinguant politique touristique et propagande

touristique et en positionnant au sein de la chaîne le ministère des Affaires étrangères par rapport aux autres services de l'État et aux intervenants parapublics et privés. Nous partirons de 1920, année de la création du Service des œuvres françaises à l'étranger, pour aboutir à 1933, année du projet de loi Dariac sur la propagande d'État.

9h45-10h15 **François Mairesse** ► Les musées, outils de la diplomatie culturelle française.

François Mairesse est professeur à l'Université Sorbonne nouvelle (CERLIS, CNRS, ICCA). Co-directeur du Master Musées et nouveaux médias, il est titulaire de la Chaire Unesco pour l'étude de la diversité muséale et son évolution.

**Résumé** : Si le musée est la plupart du temps évoqué en tant qu'institution permanente au service du patrimoine et de l'éducation, il a très rapidement joué un rôle diplomatique, lors de visites présidentielles ou dans le cadre d'échange d'expositions. Les pouvoirs en place ont fort logiquement perçu l'intérêt de cette institution particulière, de sa concrétisation monumentale et de son influence sur les publics aussi bien nationaux qu'internationaux. Les pays les plus directement associés à l'invention du musée moderne, notamment la France, ont naturellement tiré parti de cet avantage pour utiliser cet outil à des fins diplomatiques. Si l'on songe d'emblée, à notre époque, au Louvre d'Abou Dhabi, la mise en place de cette relation singulière entre musée et diplomatie est bien plus ancienne.

10h15-10h45 Discussion

10h45-11h Pause

11h-11h30 **Marcella Frisani** ► Moderniser la diplomatie du livre, construire un marché mondial de la traduction : enjeux et conditions sociales d'une reconversion (France, 1948-1989).

Marcella Frisani est docteure en sociologie, associée au CSE-CESSP (EHESS). Elle s'intéresse aux circulations d'ouvrages comme biens symboliques, entre échanges culturels internationaux, marchés éditoriaux et politiques publiques. Sa thèse, dirigée par Gisèle Sapiro, discutée en 2019 et intitulée *Le livre et le drapeau*, est une enquête sociohistorique portant sur la diplomatie française du livre, réfléchissant au cas spécifique du Royaume-Uni (1945-2013)

**Résumé** : Circulant d'un espace national à l'autre par le biais de la vente de droits étrangers, les ouvrages ne s'inscrivent pas exclusivement dans un espace marchand et culturel mais ils intègrent également le système des relations interétatiques [Sapiro 2008, 2012 ; Frisani 2014, 2019]. La présence de « bureaux du livre » au sein des services diplomatiques et culturels de la France implantés à l'étranger, constitue la trace d'un investissement étatique dans le domaine du livre. Ces structures sectorielles,

ancrées sur le terrain, soutenues par des budgets annuels et portées par des acteurs institutionnels, participent depuis la fin des années 1980 de la construction localisée d'un marché mondial de la traduction. Néanmoins, la cause du livre français à l'étranger pensée sous l'angle de son traitement institutionnel, demeure insuffisamment explorée en tant qu'objet scientifique. Nous souhaitons alors interroger l'espace des relations culturelles internationales au prisme de la relation entre l'État français et les éditeurs [Ory 1991, Surel 1997, Mollier 2008], afin d'objectiver les enjeux de définition d'une politique du livre entre l'après-guerre et les années 1970. À l'appui d'une enquête sociohistorique menée aux Archives Diplomatiques de la Courneuve, nous retraçons les conditions d'émergence de la traduction comme modalité de circulation internationale des œuvres. Son élévation au rang de catégorie légitime d'intervention publique [Dubois 1999] dans le cadre d'une stratégie de modernisation de la diplomatie culturelle et son imposition à la fin des années 1980 au nom de la réciprocité des échanges, sont alors restituées. Tout en mobilisant la théorie des champs de Pierre Bourdieu [Bourdieu 1984, 1994], nous montrons que la transition à la politique de la traduction est loin d'être un fait spontané, conséquence d'une graduelle intégration des marchés. Se construisant contre la défense du livre français exporté en langue originale et s'inscrivant dans des luttes institutionnelles, l'adoption de cette stratégie constitue un acte symbolique de rupture permettant de réinventer la domination culturelle dans la globalisation.

11h30-12h **Madeline Badecarré** ► Postcolonial literary diplomacy: the uses of African literature.

**Résumé :** Since decolonization the French cultural network abroad has invested heavily in literacy campaigns on the African continent. Literacy as cultural diplomacy galvanized a variety of French institutional actors who sent tens of thousands of coopérants to teach in newly independent African countries, donated massive amounts of French books, and set up lending libraries to spread the French language. But beyond the promotion of basic literacy, the role of literature in French cultural diplomacy efforts in Africa remains to be adequately parsed by scholars. More specifically, I contend that the encouragement of Francophone African literary production – specifically through amateur writing contests – has been a key tool of the French cultural network on the continent. In this presentation I will start by tracing back the history of these diplomatic literary prizes to before decolonization and consider their evolution since. I will use results from a database on prizes awarded to African writers, interviews with actors involved in these contests, the literary texts produced for the prizes, as well as archival material to interrogate why the French Ministry of Foreign Affairs, consular services in Africa as well as local branches of the Alliance Française and the Instituts Français (formerly CCF) see literature as a force in diplomacy and end with a reflection on what forms of authorship this model might have inspired.

12h-12h30 Discussion

▼ Déjeuner 12h30-14h

▼ Après-midi 14h-18h

### **Atelier 3 Diplomatie artistique**

Communication de 15 min.

Président de séance **Bruno Nassim Aboudrar**

**Victoria Marquez Feldman** ► Vichy envoie une exposition d'art en Argentine : Cinco Siglos de historia a través del arte de Francia (1941).

Doctorante Contractuelle – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Centre de Recherche d'Histoire de l'Amérique Latine et du Monde Ibérique (CRALMI) – Mondes Américains UMR 8168 – UFR 09 : École d'histoire de la Sorbonne.

**Résumé :** Le 14 juillet de 1939 ouvrait ses portes à Buenos Aires l'exposition La peinture française de David à nos jours, organisée par le service diplomatique français à travers de son Service des Oeuvres à l'Étranger (SOFE). Conçue dans un climat d'extrême tension politique en Europe, cette exposition, destinée à circuler dans plusieurs pays de l'Amérique du Sud, marque le début de l'utilisation des expositions artistiques en tant qu'instrument diplomatique de la France en Amérique Latine. En 1941, après la changement de régime, une autre exposition d'art français est organisée par le SOFE à Buenos Aires : Cinq siècles d'art français. Même si celle-ci avait été prévue par le gouvernement français avant l'Occupation, le gouvernement de Vichy décide de porter le projet néanmoins, afin de faire preuve de bonne foi et d'intérêt pour la culture. La mise en place de cette exposition se fait sous l'égide du directeur du Musée des Arts Décoratifs de Buenos Aires, M. Ignacio Pirovano, fonctionnaire et collectionneur qui avait été aussi membre du comité organisateur de l'exposition de 1939. Mais la vraie continuité entre De David à nos jours et l'exposition de 1941 est incarnée notamment par la figure de Marcel Peyrouton, ambassadeur français en Argentine entre 1936 et 1939, revenu en poste en juillet 1940. Le retournement idéologique de Peyrouton est un enjeu clé pour comprendre le déroulement de ces expositions et leur réception dans le milieu local, que nous analyserons à travers de la lecture de sa correspondance et de ses mémoires, Paroles françaises d'Argentine, qui ont été préfacées pour rien d'autre que le maréchal Pétain. Cette exposition témoigne de l'intérêt du régime de Vichy en l'Argentine et de la pertinence du maintien des relations diplomatiques avec ce pays, même dans une situation de difficulté économique et politique. L'Argentine, pays stratégique pour l'Europe au niveau d'approvisionnement de matières premières, choisit la neutralité au long de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à 1945. Si au début du conflit le gouvernement se rapprochait des Alliés, en juillet 1940 le président Ortiz est remplacé par Ramón Castillo, son vice-président, un militaire aux sympathies fascistes. Cependant, si à l'époque le gouvernement argentin est idéologiquement afin à celui de Vichy, il faut se demander quelle est la réception de l'exposition de 1941 dans le

milieu local, où l'opinion publique s'incline fortement vers les Alliés et la France de De Gaulle. À travers de l'analyse de sources de presse et des archives diplomatiques, nous essayerons de reconstruire l'histoire de cette manifestation culturelle, qui demeure un exemple peu connu de la réappropriation du patrimoine artistique français par le régime de Vichy, à l'autre bout du monde.

## **Maxime Georges Métraux et Léa Saint Raymond ► « Au service de la France ? » : séquestre et circulation de la collection Matsukata (1944-1959).**

Léa Saint-Raymond dirige l'Observatoire des humanités numériques de l'ENS-PSL et le parcours « marché de l'art » de l'École du Louvre. Sa thèse d'histoire de l'art, récompensée du prix 2019 du musée d'Orsay, est parue chez Classiques Garnier sous le titre *À la conquête du marché de l'art : le Pari(s) des enchères, 1830-1939*. Maxime Georges Métraux est historien de l'art, membre de l'équipe de la galerie Hubert Duchemin et chargé d'enseignement à l'université Gustave Eiffel. Il a notamment été commissaire scientifique de l'exposition *Chic Emprise : Cultures, usages et sociabilités du tabac du XVIe au XVIIIe siècle*, en 2019, au musée du Nouveau Monde de La Rochelle.

**Résumé :** En décembre 1944, la collection du japonais Kojiro Matsukata fut placée sous séquestre par l'État français, les œuvres d'art qui la composaient considérées comme des « biens ennemis ». Selon la formule de Germain Bazin, conservateur au musée du Louvre, ce fut « un enrichissement inespéré, beaucoup plus important que tout ce que nous avons récupéré en Allemagne ». Composée de 58 sculptures et 336 tableaux, mais aussi de plusieurs aquarelles et dessins, parmi lesquels des œuvres de Van Gogh, Gauguin, Courbet, Monet ou encore Rodin, la collection Matsukata constitua un enjeu géopolitique majeur entre la France et le Japon. Elle suscita de nombreux débats, aussi bien internes que diplomatiques, pour construire une paix durable tout en assurant l'enrichissement des musées nationaux, mais également le rayonnement international de la France. Cet ensemble extraordinaire contribua particulièrement à cette dernière fonction et joua un rôle déterminant dans les diverses stratégies liées aux expositions organisées par l'Association française d'action artistique. La collection Matsukata fut incontestablement une vitrine de la France jusqu'en 1958. Très peu de catalogues mentionnèrent néanmoins clairement la provenance des œuvres en question, si bien qu'un décalage apparut entre les circulations « réelles », décrites dans les archives, et les circulations « officielles » des catalogues. Cet écart témoigne d'un certain effort de propagande, au service d'un récit national glorieux, que cette communication se proposera d'étudier. Le dévoilement – ou non – de l'ancien caractère privé des œuvres constitua un enjeu géopolitique crucial aussi bien pour la France que pour le Japon. Entre 1944 et 1959, la plus ou moins grande transparence sur le pedigree de cette collection témoigna ainsi de divers choix diplomatiques. Cette présentation reviendra en outre sur la fin mouvementée de ce corpus extraordinaire réuni par Matsukata, depuis son séquestre jusqu'à sa dispersion définitive en 1959, entre les musées français et le musée national d'art occidental de Tokyo. Après son intégration partielle dans les collections publiques, l'histoire étonnante de cet ensemble d'œuvre n'en resta pas moins un sujet sensible, aussi bien sur les cimaises des musées que dans les expositions temporaires à l'étranger. À travers l'étude de cette collection, c'est tout un pan de

l'histoire de la diplomatie culturelle française et des actions de l'AFAA qui seront ainsi analysées grâce à de nombreuses archives inédites.

### **Frédéric Gaussin ► L'AFAA et la musique dans l'entre-deux-guerres.**

Membre de l'IReMus (Sorbonne Université / CNRS umr 8223), Frédéric Gaussin est docteur en musicologie, ancien conseiller pédagogique à l'Indiana University Jacobs School of Music (Bloomington).

**Résumé :** Créé pendant la Grande Guerre par le sous-secrétariat aux Beaux-arts, le Comité de propagande artistique, rebaptisé Service de décentralisation artistique en mai 1917, s'emploie à « répandre la musique, le théâtre, les arts plastiques français » dans les « pays neutres ou alliés » afin s'assurer le soutien de leurs opinions publiques tout en « faisant échec au germanisme » dans le domaine des « productions de l'esprit ». Gouvernée dès l'origine par le pianiste et chef d'orchestre Alfred Cortot (1877-1962), alors professeur au Conservatoire national, cette cellule pionnière en matière de diplomatie culturelle se charge en particulier d'organiser des concerts – « son effort principal », que facilitent aussi d'évidentes considérations linguistiques. Maintenu en 1918 sous la forme d'un Service d'action artistique à l'étranger, celui-ci cède bientôt la place à une association de droit privé dite d'expansion et d'échanges artistiques fondée « sous le patronage du Ministère des Affaires étrangères », plus ambitieuse et bien structurée, dont la musique est l'une des « armes de conquête » privilégiées. Entre 1922 et 1938, sous l'impulsion de son directeur Robert Brussel (critique musical au Figaro, intime de nombreux compositeurs, ancien collaborateur de Cortot), l'AFAA parraine, organise, subventionne ainsi plusieurs milliers de récitals, aussi loin qu'en Amérique et en Asie, mais d'abord sur le vieux continent où le Quai d'Orsay entend affermir les relations qu'il établit sur la base des traités de paix conclus depuis l'armistice. A la fois agence artistique, agence de voyages et agence de propagande étatique, l'AFAA charge les interprètes français les mieux choisis de ternir le prestige de l'Allemagne et de « soutenir la cause de la France » en chaque point où elle juge nécessaire d'agir, donc de réunir un public. Quels musiciens recrute-t-elle dans ce but ? Quel répertoire défendent-ils ? A l'initiative ou avec l'autorisation de quelles instances ? A quel point comprennent-ils la nature politique des tournées qu'ils acceptent de mener sous ses auspices ? S'y engagent-ils avec opportunisme, avec sincérité ? Suivant quel itinéraire ? Quel accueil la presse, les mélomanes étrangers ou nationaux leur réservent-ils ? Documentée par une masse de sources largement inexploitées (MAE, BnF), cette aventure collective exigea la mobilisation d'un réseau gigantesque d'institutions locales et de bonnes volontés.

**Coline Desportes ► Les échanges artistiques entre la France et le Sénégal sous la présidence de L.S. Senghor : dialogue et négociations postcoloniales sur le terrain des arts (1960-1980).**

Doctorante à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (CRAL) et chargée d'études et de recherche

à l'Institut National d'Histoire de l'art. Ma thèse en histoire de l'art, dirigée par Anne Lafont, s'intitule provisoirement : Tisser un art national au Sénégal : tapisseries des manufactures sénégalaises des arts décoratifs de Thiès sous la présidence de Léopold Sédar Senghor (1960-1980) Récemment, j'ai collaboré à la création de la cartographie en ligne des collections d'objets d'Afrique dans les musées français Monde en musée et publié mes premiers travaux dans les revues Critique d'art et Politique africaine.

**Résumé :** Si certains aspects de la diplomatie culturelle française à destination des pays d'Afrique francophone comme l'usage des livres et de la littérature ou le soutien exceptionnel apporté par la France au Festival mondial des arts nègres de 1966 sont bien connus, les nombreuses expositions artistiques qui furent organisées à Dakar n'avaient jusqu'à présent pas fait l'objet d'une étude. À partir des archives diplomatiques des ministères français des affaires étrangères et de la coopération et du poste diplomatique de Dakar, cette communication propose d'analyser ces expositions dans le contexte de la guerre froide, de la mise en place de la coopération et de la politique culturelle de Léopold Sédar Senghor (1960-1980). L'étude des archives me permettra de mettre à jour les différentes négociations culturelles qui eurent lieu entre les deux pays, à l'heure du changement de paradigme. Alors que L. S. Senghor accède au pouvoir, il attribue à la culture au sens le plus large, un rôle fondamental. Alors que la théorie de Négritude élaborée dans ses jeunes années s'est reconfigurée, adoptant un tour résolument politique et humaniste, L.S. Senghor souhaite voir advenir la « Civilisation de l'Universel » qu'il définit comme l'ensemble des cultures du monde, complémentaires et originales. Dans cette entreprise, la France apparaît comme son premier partenaire. Le gouvernement français est sollicité pour apporter son aide financière, mais également appelé à s'impliquer de manière symbolique. Cette coopération culturelle entraîne de nombreux malentendus, points d'achoppements et reconfigurations dont les agents français (conseillers culturels, agents des musées de France, artistes) sont à la fois témoins et acteurs. Je me concentrerai en particulier sur les aspects stratégiques d'un cycle d'expositions d'artistes dits de « l'École de Paris » à Dakar (Chagall, Picasso, Soulages) – dont l'exposition Picasso en cours au musée des civilisations noires de Dakar célèbre les cinquante ans – et sur l'exposition Art sénégalais d'aujourd'hui qui eut lieu au Grand Palais à Paris, en 1974.

**Lucie Haguenauer** ► La coopération artistique entre la France et l'Argentine (le prix Braque, 1963-2020).

Magistère en Histoire (Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Magistère en Commissariat d'art (Université Tres de Febrero, Buenos Aires), est depuis 2009 Adjointe de l'attaché culturel à l'Institut Français d'Argentine/ Ambassade de France.

**Résumé :** Le service culturel de l'Ambassade de France en Argentine crée en 1963, sous l'impulsion du jeune attaché culturel Jack Ligo, le Prix d'art visuel appelé Prix Braque, en collaboration avec les deux principaux musées du pays : le Musée d'art moderne de Buenos Aires et le Musée national des Beaux-Arts. Alors que la scène artistique locale vit un moment d'effervescence avant-gardiste, le Prix récompense et expose des artistes

visuels argentins, liant durablement la scène argentine contemporaine à la France. En s'appuyant sur un système de bourses pour créer des résidences d'artistes en France, il propose dès sa création un outil tout à fait innovant pour la coopération culturelle. Il reformule le traditionnel voyage de l'artiste en Europe de la fin du XIXe siècle, tout en créant un événement artistique et en prônant la réciprocité des échanges. Le Prix Braque met donc sur pied une coopération durable et profonde dont la notoriété est fondée sur le soutien aux jeunes esthétiques contemporaines.

Conçu comme un instrument d'influence sur le territoire argentin à l'heure où l'horizon new yorkais prend le dessus de la scène artistique parisienne, il est une autre facette de l'ambition française aux Amériques. Le Prix Braque évolue au gré des aléas de l'histoire politique, sociale et culturelle de l'Argentine entre 1963 et 2020. Chahuté en 1968, lorsque les artistes accusèrent les organisateurs de censure, relancé en 1979 en pleine dictature militaire, il s'enracine dans l'histoire culturelle argentine grâce au rôle des acteurs français en poste, alors même que les enjeux politiques et diplomatiques transatlantiques menacent sa pérennité.

Le succès du prix, qui se mesure à son enracinement dans le paysage artistique local, doit autant à l'engagement institutionnel et à ses acteurs, qu'aux liens informels tissés au cours des voyages, des résidences, des expériences de vie. C'est ce maillage riche et vital qui renouvelle perpétuellement la scène artistique et culturelle, et l'image que la France projette en dehors de ses frontières.

Cette contribution s'appuie sur une recherche historique menée dans le cadre d'un Master II à l'Université Nationale de Tres de Febrero (UNTREF, Buenos Aires) et ayant donné lieu à une exposition (60 œuvres, 40 artistes), « Premio Braque 1963-1997 » réalisée au Musée de l'Université nationale de Tres de Febrero, d'avril à août 2017.

## **Fabien Bellat ► Les ambassades, architecture et diplomatie culturelle française.**

Fabien Bellat est docteur en histoire de l'art, Université Paris X, maître de conférences associé et chercheur au laboratoire EVCAU, ENSA Paris-Val de Seine. Derniers livres publiés : *Ambassades françaises du XX<sup>e</sup> siècle*, éditions du patrimoine, Paris, 2020, *Douchanbé, palimpsestes urbains au Tadjikistan*, Galda Verlag, Berlin, 2022.

**Résumé :** La diplomatie nécessite des lieux appropriés, pour bien accueillir les échanges officiels et les réceptions culturelles. Le rééquipement entrepris par le Ministère des Affaires étrangères – par la construction concertée d'ambassades dans nombre de nations – dès le début du XX<sup>e</sup> siècle entendit apporter des solutions concrètes à ces attentes. Aussi le Quai d'Orsay affronta-t-il sans cesse les mêmes questions. Quelles formes symboliseraient le mieux la France voire la pensée républicaine ? Ou comment intégrer avec tact la culture du pays hôte ? Les réponses proposées par les architectes et dirigeants successifs résument une véritable histoire de la diplomatie culturelle. En soi, les ambassades constituent une représentation tangible de la France. Au Canada, Eugène Beaudouin trouva un compromis entre tradition et modernité, exaltant à la fois le Québec francophone et les avancées sociales du Front populaire. Au Brésil, Le

Corbusier aurait dû bâtir une ambassade dialoguant avec la nouvelle capitale brésilienne elle-même héritée de ses propres théories esthétiques. En Pologne, l'assez classique ambassade de l'entre-deux guerres fut remplacée par un manifeste du sens français de l'innovation technologique, signé par Bernard Zehrfuss. En Corée, l'appel à un architecte coréen montra une rare acceptation de la qualité des bâtisseurs locaux. Aux Etats-Unis, les divers projets pour l'ambassade soulignèrent les mutations géopolitiques du milieu diplomatique. En Allemagne la nouvelle ambassade prit en compte les objectifs tacites de la réunification. De plus, sa vision renouvelée du design intérieur affirma la France en pays toujours essentiel dans la diffusion de tendances neuves. De la décennie 1900 jusqu'à nos jours, le Quai d'Orsay a suivi les évolutions mondiales, adaptant en retour les choix architecturaux. Face aux contraintes variées, en fonction de territoires et cultures souvent fort différents, chaque ambassade chercha à déployer une image appropriée de la France. Une ambassade n'est pas qu'un objet figé : elle sert d'abord d'outil essentiel au bon fonctionnement de notre diplomatie dans tous ses usages, culturels comme politiques.

## **Atelier 4 Éducation et francophonie**

Communication de 15 min.

Président de séance **Yves Bruley**

### **Dragos Jipa ► La mission universitaire française en Roumanie (1919-1948).**

Dr. Dragos Jipa est enseignant-chercheur au département de langue et littérature françaises de l'Université de Bucarest et membre du Centre Régional Francophone d'Études Avancées en Sciences Sociales (CEREFREA) de Bucarest.

**Résumé :** Après la Grande Guerre, dans le contexte de la réalisation de la Grande Roumanie, les autorités de Bucarest font appel à la France pour une aide à la modernisation du système d'enseignement en vue d'une meilleure consolidation nationale. En réponse à cette demande, en 1919, une mission universitaire dirigée par Lucien Poincaré signe une convention concernant le personnel mis à disposition par le Gouvernement français. En 1924, un Institut Français de Hautes Études est ouvert dans la capitale pour coordonner la diplomatie culturelle de la France et connaît son apogée sous la direction d'Alphonse Dupront, dans les années 1930. Pendant ce temps, dans les provinces roumaines, et notamment dans celles qui avaient appartenu aux empires austro-hongrois et russe, la responsabilité du « rayonnement » est assurée par une quarantaine de professeurs qui enseignent dans les lycées et animent des bibliothèques et des conférences pour le public local. Leur activité est sujette à plusieurs contraintes : les directives de l'Institut qui mettent en œuvre la politique du Service des Œuvres ou de la DGRC, les règles élaborées par les autorités roumaines qui rédigent les programmes scolaires et qui doivent aussi payer une partie de leur rémunération, les attentes des notables des différentes villes. Au gré des changements politiques (basculement du pays

vers l'extrême droite), les représentants de la France s'insèrent dans le contexte local et essaient de continuer leurs activités. Après la Deuxième Guerre Mondiale, l'équipe est rajeunie par Philippe Rebeyrol, mais le nouvel élan de la diplomatie française est arrêté par les autorités communistes, qui interdisent en 1948 l'enseignement français en Roumanie et expulsent les professeurs. À la différence d'une histoire de la diplomatie culturelle qui se concentre sur ceux qui allaient devenir de « grands hommes » (comme Alphonse Dupront ou Roland Barthes), notre contribution se propose d'explorer l'activité de ces professeurs inconnus qui, loin de la capitale, représentent pour les élèves et leurs parents les agents du « rayonnement » de la France. Comment ce « rayonnement en province » se construit-il au quotidien ? Quelles sont les pratiques et les solutions que ces professeurs trouvent pour répondre aux demandes de l'Institut, ainsi qu'au contexte politique local et national ? Les congrès organisés à Bucarest, en 1947 et 1948, quand le pays tombe sous l'emprise soviétique, seront pris comme points de départ pour essayer une histoire de cette mission universitaire, entre les attentes des directeurs de l'Institut et les possibilités des professeurs détachés en province.

**Silke Mende** ► La francophonie républicaine et la diplomatie culturelle française dans la première moitié du XXe siècle en Syrie et au Liban.

Silke Mende est titulaire de la chaire d'histoire moderne et contemporaine (19e-21e siècles) à l'Université de Münster. Elle est chercheuse associée au Centre d'Histoire de Sciences Po de Paris ainsi qu'au Centre Marc Bloch de Berlin dont elle était directrice adjointe entre 2019 et 2021. Elle a publié en 2020 : *Ordnung durch Sprache. Francophonie zwischen Nationalstaat, Imperium und internationaler Politik, 1860-1960*, Berlin/Boston, 2020.

**Résumé** : Mon intervention examinera la politique linguistique comme un pilier central de la « diplomatie culturelle » française. Elle propose une analyse de la genèse de la Francophonie en tant que projet politique à partir de la fin du 19e siècle. Nous nous pencherons sur l'exemple de la politique linguistique de la France en Syrie et au Liban dans le contexte de son mandat SDN.

J'argumenterai que la genèse de la Francophonie représente tout d'abord un projet profondément républicain, porté par des acteurs de la société civile naissante s'alliant aux institutions politiques, académiques et universitaires pendant la consolidation de la IIIe République. Ce dispositif d'acteurs, de discours et de pratiques se résume sous la notion de « Francophonie républicaine ». Bien qu'elle se transforme tout au long des décennies suivantes, cette constellation continue à influencer profondément la politique linguistique ainsi que la diplomatie culturelle de la France jusqu'aux années 1960, qui marquent une forte césure dans l'histoire de la Francophonie avec notamment la décolonisation. La deuxième partie étudiera un cas concret de la « Francophonie républicaine » en action : la politique linguistique de la France pendant son mandat SDN en Syrie et au Liban. Nous tenterons ainsi de retracer les constellations et réseaux sur place, et analyserons les transferts et circulations ainsi que les interactions avec la « métropole ». Dans cette perspective, mon intervention se comprend comme une contribution à une histoire internationale et diplomatique renouvelée de plusieurs façons.

Elle soulignera l'importance de la coopération entre des acteurs de différents domaines, dont des groupes non-étatiques, et insistera sur le poids des interactions entre sphères « intérieure » et « extérieure ». Dans ce sens, elle s'inspirera de l'histoire croisée ainsi que de la New Imperial History.

**Akhéssa Moumimi** ► Mettre en lumière la diplomatie éducative par le quotidien scolaire ? Regards croisés sur le fond Métral et sur les archives de la Mission Laïque Française.

Doctorante en Études Politiques à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (LIER-FYT, UMR 8065 & Césor, UMR 8216) et doctorante associée à l'Institut Français du Proche-Orient, antenne de Beyrouth (UMIFRE 6/USR 3135).

**Résumé :** Cette communication se propose de penser les pratiques de diplomatie éducative au ras du quotidien scolaire, à partir d'archives orales collectées par Jean Métral dans le cadre d'une recherche sur la minorité allogène française au Liban. À partir de ces entretiens menés en 1975 avec, entre autres, des acteurs de la présence de la Mission Laïque Française (MLF) au Liban dans la période post-mandataire (notamment dans les années 1960-1970), ce sont les modalités et les conditions d'action de la France au Liban qui seront interrogées. C'est ici la parole d'enseignants, d'élèves ou de personnels de direction qui sera au cœur de mon propos, afin d'envisager la diplomatie culturelle dans les traces qu'elle laisse sur le quotidien scolaire. Pour penser les relations franco-libanaises et la fabrique d'une diplomatie éducative de la France au Liban, le lycée de Beyrouth, bateau amiral de la MLF au Liban, apparaît comme un point d'observation intéressant. La question de l'équivalence entre baccalauréat français et baccalauréat libanais, celle du rôle de cet établissement et du public qu'il accueille, celle aussi de la défense d'une francophonie au Liban seront les thèmes privilégiés de cette réflexion. Je me propose ainsi de mettre en lumière la richesse de ces archives orales en ethnographe et en politiste ; en faisant des ponts entre problématiques évoquées en 1975 et enjeux qui resurgissent dans mon propre travail ethnographique au cours de cette année scolaire 2021-2022. In fine, c'est le projet de la MLF au Liban et ce qu'il éclaire des relations franco-libanaises qui sera interrogé. Des archives institutionnelles de la MLF pourront aussi être mobilisées pour étoffer cette argumentation.

**Cem Savas** ► La diplomatie de la langue et l'autre francophonie : une étude rétrospective sur les enjeux et défis de l'influence française en Turquie.

Cem Savaş est Maître de Conférence au Département francophone de Science Politique et Relations Internationales, Université Yeditepe, Istanbul, Turquie. Ses domaines d'intérêt sont la politique étrangère française, les approches géopolitiques, les théories des Relations Internationales et les études européennes.

**Résumé :** L'objectif de cette communication est de découvrir les enjeux historiques de l'influence française en Turquie à travers l'étude d'une francophonie atypique. Depuis la fin du 19e siècle, la France poursuit une politique d'influence par le biais des armes

culturels tels que l'art, la littérature, le vaste réseau mondial composé par des Instituts culturels à l'étranger, des lycées français ou Alliances françaises. Concernant l'Empire ottoman, le réseau de l'action culturelle française présente une pluralité d'initiatives entreprises au Levant : les congrégations religieuses ; les réseaux laïcs comme l'Alliance française ou de la Mission Laïque ; le soutien des initiatives singulières comme le Lycée Galatasaray (1868) par le sultan. Cette spécificité s'explique en effet par le fait que l'Empire ottoman a été l'un des pays influencés mais non colonisés par la France. Allié politique et partenaire économique de l'Empire ottoman, la France a notamment tissé de multiples liens culturels par de multiples écoles francophones. Dans la Turquie contemporaine, pays héritier de cette influence francophone, le français conserve aujourd'hui un « pôle éducatif d'excellence » composé d'établissements bilingues et filières universitaires francophones, d'où le pouvoir d'attractivité de la langue française. Cette étude se concentrera précisément sur la situation sui generis de l'influence de/ par la langue française en Turquie tout en prenant en compte une problématique de continuité et divergence par rapport à l'Empire ottoman. De ce point de vue, la Turquie, « pays non-francophone » au sens institutionnel du terme correspond bien à la catégorie des pays issus de l'« autre francophonie ». Outre l'espace du français comme langue maternelle et/ou langue administrative, cette autre francophonie englobe des pays où le français n'est pas la langue officielle, mais qui contiennent des minorités francophones avec un grand nombre d'élèves ou étudiant(e)s qui apprennent le « français comme langue étrangère ». La Turquie où le français reste avant tout une langue de culture et d'enseignement en demeure un bon exemple. En se basant sur les domaines d'Histoire et de Relations Internationales, cette communication cherche à expliquer les principaux dynamiques de l'espace francophone turc à travers les défis de la diplomatie d'influence française.

**Céline Barzun** ► Contribution des écoles françaises aux Maroc à la politique publique d'influence culturelle.

Doctorante en sociologie, Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques, UMR 8019 unité mixte de recherche de l'Université de Lille et du Centre national de la recherche scientifique.

**Résumé :** La France possède un réseau scolaire à l'étranger unique au monde. En 2022, ce réseau scolarise près de 380 000 élèves dans 552 établissements implantés dans 138 pays.

Malgré son importance tant pour la scolarisation des Français de l'étranger que pour le rayonnement de la langue, de la culture à l'étranger et la formation des élites étrangères, ce réseau a fait l'objet de très peu de recherches. Nous proposons donc une contribution à ce colloque en nous focalisant sur le réseau des écoles françaises du Maroc, pays qui occupe une place à part dans la francophonie en raison de son ancien statut de protectorat français mais surtout de par les relations privilégiées que les deux pays entretiennent. Le cas marocain est exemplaire du fait que le rayonnement culturel est l'un des piliers du développement économique et commercial et contribue à de

bonnes relations politiques et diplomatiques. Le royaume chérifien comporte en 2021 près de 10 % des élèves du réseau de l'enseignement français à l'étranger, soit 46500 élèves scolarisés dans 45 écoles. La France est le premier partenaire économique et commercial du Maroc, son premier bailleur de fonds ainsi que son premier investisseur étranger. Comment les écoles françaises contribuent-elles à la politique d'influence culturelle française au Maroc ? Quelles transformations connaissent-elles pour répondre aux nouvelles stratégies de la diplomatie culturelle française ?

Pour répondre à cette problématique, notre approche sera sociohistorique et sociopolitique. Nous nous appuyerons sur la littérature scientifique, les textes officiels et 36 entretiens semi-dirigés avec des acteurs du réseau au Maroc : directeurs, conseillers et directeurs pédagogiques, et parents d'élèves. Il s'agit de retracer l'évolution de leur public mais aussi de la coopération de la France et du Maroc pour s'arrêter aux missions de ces établissements et à leur place dans la formation des élites marocaines ainsi qu'à leur contribution à la politique d'influence culturelle française.

Le passage par une école française marque la trajectoire scolaire et professionnelle ainsi que les futures relations des Marocains avec l'Hexagone. Le réseau scolaire français au Maroc, dont l'une des transformations les plus visibles touche le nom des écoles souvent rebaptisées « écoles françaises internationales », révèle les mutations de l'enseignement français à l'étranger et les nouvelles stratégies de la diplomatie culturelle française. La France ne prétend plus être porteuse d'une mission de civilisation universelle mais prend la mesure de la concurrence des autres pays et adopte une posture d'ouverture aux autres cultures.

**Nataliya Yatskenko ► La diplomatie linguistique de la France en URSS et l'enseignement du français dans les universités soviétiques dans les années 1960-1980.**

Après avoir enseigné pendant plusieurs années la langue française dans une université moscovite, Nataliya Yatsenko est actuellement doctorante en histoire contemporaine à l'Université de Paris (laboratoire Identités, Cultures, Territoires). Sa thèse porte sur l'enseignement du français dans les facultés soviétiques de 1939 à 1979.

**Résumé :** La présente communication propose d'analyser le monde complexe, pluriel et souvent contradictoire de la diplomatie française de la langue et de sa réception en URSS et, plus particulièrement, dans les établissements de l'enseignement supérieur, dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Pour cela, nous nous appuyerons sur les sources archivistiques françaises (du Ministère des Affaires Etrangères et de l'Ambassade de France en URSS) et russes (des Ministères des Affaires Etrangères de l'URSS, de l'Enseignement supérieur de l'URSS et de l'Instruction publique de la Russie Soviétique), aussi bien que sur les entretiens effectués avec les acteurs de la diplomatie, à savoir, lecteurs et assistants français en URSS et enseignants de français soviétiques. Dès l'ouverture progressive de l'URSS après la mort de Staline en 1953, la diplomatie française de la langue s'intensifie avec l'ambition de couvrir tout le territoire de l'Union Soviétique et de toucher des milieux plus larges que ceux des professionnels soviétiques

du français et de leurs étudiants. Mais ce projet de diffusion et de rayonnement se heurte immédiatement aux intentions des autorités soviétiques de contrôler la population et de limiter son accès à l'information, notamment en provenance des pays occidentaux capitalistes. Dans ces circonstances si défavorables de réception, comment évaluer l'efficacité et les résultats de la politique culturelle menée par la France ? On constate, pour le côté français, la recherche de voies parallèles ou une manière personnelle d'aborder les cas difficiles ; pour le côté soviétique, une autonomie plus ou moins importante en fonction des villes et des statuts des acteurs ou l'intérêt professionnel des enseignants qui prime sur l'idéologie communiste. Or, ces pratiques ne mèneraient-elles pas finalement à des résultats inattendus que les négociations diplomatiques n'envisageaient pas forcément ? Nous supposerions plutôt que le cadre des accords culturels officiels entre les deux pays, pouvant sembler parfois peu fécond, permet sur la longue durée d'établir des liens avec des francophiles et francophones soviétiques et d'assurer la présence culturelle de la France dans l'espace très encadré des institutions universitaires soviétiques.

16h30-17h Pause

17h-18h Table ronde ► Quel avenir pour la diplomatie culturelle française ?  
Animée par **Mathieu Peyraud** avec **Eva Nguyen Binh**, **Yves Bigot** et **Gaëtan Bruel**.

COLLOQUE

# Du rayonnement à l'influence

## Histoire de la diplomatie culturelle française

XIXe-XXIe siècles



**Du 4 au 6 mai 2022**  
Gratuit sur inscription

**Amphithéâtre, Salle Panoramique et Salle 413**  
MSH Paris-Nord - 20, avenue George Sand  
93210 La Plaine Saint-Denis |  Front Populaire

Organisé par l'**Université de la Sorbonne-Nouvelle** avec la **MSH Paris Nord** et le soutien du **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** et de l'**Institut Français** ce colloque réunit une cinquantaine de chercheurs et chercheuses du monde entier. Il porte sur l'histoire, l'action et les politiques publiques du réseau culturel français à l'étranger, qui comprend les services de coopération et d'action culturelle, les Instituts Français et les Alliances Françaises.

Avec (sous réserve) Abdesselam Abouddrar, Laurence Auer, Madeline Badecarré, Céline Barzun, Fabien Bellat, Benjamin Benoit, Lofti Ben Rejeb, Yves Bigot, Ludivine Broch, Gaëtan Bruel, François Chaubet, Louis Clerc, Lorenzo Delgado, Coline Desportes, Arthur Diolez, François Drémeaux, Charlotte Faucher, Marcella Frisani, Frédéric Gaussin, Françoise Ged, Pauline Georgelin, Maxime Georges Métraux, William Guéraiche, Marlène Ghorayeb, Lucie Haguenaer, Daniel Haize, Adrien Houquet, Janet Horne, Dragos Jipa, Aleksandra Kolakovic, Philippe Lane, Suzanne Langlois, Jérémy Léger, Gildas Lusteau, François Mairesse, Victoria Marquez Feldman, Laurent Martin, Silke Mende, Akéssa Moumami, Anne Monier, Eva Nguyen Binh, Mariko Oka-Fukuroi, Matthieu Osmont, Nicolas Peyre, Michel Rapoport, Anne-Laure Riotte, Patrick Romuald Jie Jie, Chloé Rosner, Emilie Rousseau, Océane Saily, Léa Saint Raymond, Cem Savas, Anne Sigaud, Lauriane Simony, Gabriele Slizyte, Eva Telkes-Klein et Nataliya Yatskenko

Comité scientifique Bruno Nassim Abouddrar, Yves Bruley, François Chaubet, Charlotte Faucher, Janet Horne, Philippe Lane, François Mairesse, Laurent Martin, Nicolas Peyre et Gisèle Sapiro